enmouvement

REVUE INTERNE DU CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT

VOLUME 3 / NUMÉRO 4 / **MARS 2018**

48 heures dans la vie d'une sage-femme

Page 4

Saines habitudes de vie

Être un modèle actif pour les enfants

Page 9

Un projet majeur pour le CISSS du Bas-Saint-Laurent

Page 21

30e édition
Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

APPRENDRE À SE CONNAITRE!

DU 11 AU 17 MARS 2018

Détails en page 10

Québec

SOMMAIRE

Mot de la directrice RHCAJ 2
Une équipe dévouée aux utilisateurs et à la sécurité de l'information 3
48 heures dans la vie d'une sage-femme 4
Des activités dans la continuité de nos valeurs 5
Trois étudiantes au baccalauréat en sciences infimières ont vu leur article paraître dans la revue L'infirmière clinicienne 6
Le jukebox des bénévoles 6
Programme de recommandation 7
Préposé aux bénéficiaires de père en fils 7
Une résidente du Centre d'hébergement de Rimouski reçoit la médaille de l'Assemblée nationale 8
Être un modèle actif pour les enfants 9
30e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 10
Un service plus accessible 10
Prix Distinction 2e édition 11
C'est le temps de s'inscrire au Défi santé 11
Entrevue avec Serge Paquet, employé du CISSS du Bas-Saint-Laurent 12
La prévention des infections, c'est l'affaire de tous! 13
Les Fondations vous informent 14
La maltraitance 16
Connaissez-vous bien votre CII? 17
CECM, CM : Qu'est-ce que ça signifie? 18
De nouvelles possibilités sur l'intranet du CISSS du Bas-Saint-Laurent 19
Des stratégies pour soutenir les meilleures pratiques en CHSLD 20
La parole aux usagers 20
Complexe chirurgical et mise aux normes des services en psychiatrie à l'Hôpital régional de Rimouski 21
Agenda 22

Mot de la directrice RHCAJ

ANNIE **LECLERC**, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

C'est avec plaisir que je vous présente le numéro de mars de la revue *En mouvement*, qui, nous l'espérons, saura vous plaire.

Déjà, le 1er avril prochain, trois années se seront passées depuis l'arrivée du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Avec les grands changements passés, actuels et futurs, il est important de trouver un sens à nos actions et de garder notre motivation à donner des soins et services de qualité à notre clientèle. Ne perdez jamais de vu que vous agissez concrètement en faveur de l'usager, vous êtes la personne qui l'écoute, qui le réfère et qui l'accompagne dans un moment de sa vie où l'empathie et le respect que vous lui témoignez font toute la différence! Nous sommes conscients que les trois dernières années ont entrainé leurs lots de changements dans vos équipes respectives, pour cela nous tenons à vous remercier de votre collaboration et votre motivation à toujours donner le meilleur de vous.

Dans cette optique, c'est avec fierté que nous relançons, pour une deuxième édition, les Prix Distinction pour reconnaître l'excellence et le dépassement chez le personnel. Ce concours vise à souligner le travail et les qualités des personnes qui agissent concrètement dans leur équipe et qui contribuent, de manière toute spéciale, à la réalisation de la mission de l'organisation. Nous vous invitons à y participer en grand nombre et souhaitons bonne chance à tous les candidats!

Comme à l'habitude, vous trouverez dans ce numéro nos rubriques statutaires « Une journée avec…», « Des valeurs portées au quotidien », « Les bons coups », « La parole aux usagers » et bien plus!

Bonne lecture!

La revue *En mouvement* est là pour vous

La revue *En mouvement* est publiée quatre fois par année par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Cette publication se veut le reflet de votre vie professionnelle. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous faire part de vos nouvelles et de vos réalisations. Nous aurons le plasir de vous offrir la vitrine que vous méritez ! Nous savons que vous réalisez de belles et bonnes choses dans vos milieux respectifs, donc faites-vous un honneur de les partager avec l'ensemble de vos collègues !

Vous pouvez joindre l'équipe de la revue par courriel à l'adresse suivante : enmouvementbsl@ssss.gouv.qc.ca.

Vous n'avez pas accès à un ordinateur au travail?
Conscients que tous n'ont pas accès à un ordinateur au travail et soucieux de joindre l'ensemble des membres de notre communauté CISSS du Bas-Saint-Laurent, nous vous invitons à consulter la revue à la maison en visitant la section « Documentation » du site Web du CISSS du Bas-Saint-Laurent à l'adresse suivante : cisss-bsl.gouv.qc.ca.

Prochaine parution : 12 juin 2018
Date limite d'envoi du matériel : 18 mai 2018
Direction : Annie Leclerc
Coordination : Mélissa Richard, Nicolas Caron
Révision : Kathy Desrosiers, Nicolas Caron
Graphisme : Nicolas Caron

BENOÎT **DESBIENS**, directeur des ressources informationnelles

La direction des ressources informationnelles

Une équipe dévouée au soutien aux utilisateurs et à la sécurité de l'information

La direction des ressources informationnelles (DRI) compte près de 80 effectifs au service des employés et médecins travaillant au CISSS du Bas-Saint-Laurent. Sa mission première est d'offrir un soutien efficace aux utilisateurs des technologies de l'information et de garantir la mise en service ainsi que la sécurité de l'information. La DRI a également comme objectif de veiller à l'évolution des systèmes d'information, de même qu'au maintien des infrastructures technologiques nécessaires à la prestation des soins, des services et des activités administratives.

La direction se décline en quatre grandes fonctions transversales regroupant différentes expertises

Planification et orientation | Soutien aux systèmes d'information | Soutien aux utilisateurs | Gestion des infrastructures technologiques

Planification et orientation

La fonction de **planification et orientation** établit les grandes orientations de la DRI en s'occupant d'organiser et de coordonner les activités de haut niveau, en lien avec l'évolution de sa structure fonctionnelle, ainsi que le maintien des plans de travail de ses effectifs. Cette fonction assure la cohérence des activités en lien avec les priorités déterminées par le comité de gouverne en ressources informationnelles (CGRI) où siègent des représentants de la haute direction. Les décisions prises au CGRI fixent les besoins prioritaires de l'organisation, dont la réalisation des grands projets visant le déploiement de systèmes d'information unifiés à la grandeur de la province tels le dossier clinique informatisé Cristal-Net, l'index patient organisé, Optilab, l'environnement numérique d'apprentissage, la messagerie électronique, etc.

Soutien aux systèmes d'information

La fonction de **soutien aux systèmes d'information** regroupe les expertises d'architecture, d'intégration, de sécurité de l'information, de coordination de pilotage, d'actifs d'intérêts communs et de gestion des projets. Notre rôle est principalement de guider les utilisateurs pour leur permettre d'optimiser les informations recueillies nécessaires à leurs tâches, tout en maximisant leur gestion. Afin de réaliser cet important mandat, notre équipe peut compter sur des spécialistes en informatique et sur des spécialistes cliniques. Nous travaillons également de pair avec les détenteurs d'actifs informationnels et un nombre important de fournisseurs, tant manufacturiers que distributeurs et intégrateurs.

Soutien aux utilisateurs

La fonction de **soutien aux utilisateurs** regroupe la gestion du parc des postes de travail et l'expertise du centre de services à l'utilisateur. Ainsi, cette fonction supporte les utilisateurs au quotidien, via une ligne téléphonique d'accès unique accessible au 1 844 400-2433, du lundi au vendredi de 7 h à 16 h 30. Celle-ci doit être utilisée dès que vous rencontrez un problème à l'utilisation d'un produit ou d'un service informatique, qui était fonctionnel jusqu'à ce jour. Par ailleurs, vous trouverez sur l'intranet du CISSS du Bas-Saint-Laurent l'application Octopus qui permet quant à elle de placer différentes demandes de services afin de répondre à vos besoins. Plus de 85 % des incidents et des demandes de services sont traités à distance par l'équipe du centre de services à l'utilisateur. Lorsque la résolution à distance est impossible, le personnel de proximité est dépêché sur place. Au cours de la dernière année, plus de 62 000 requêtes ont été traitées avec un taux de satisfaction de plus de 90 %. De ces demandes, près de 36 000 ont été reçues par téléphone avec un taux moyen d'attente en ligne de moins de 27 secondes.

Gestion des infrastructures technologiques

Enfin, la **gestion des infrastructures technologiques** regroupe les expertises de gestion des infrastructures de centres de traitements informatiques (serveurs, bases de données, stockage, sauvegarde de données, virtualisation du matériel et des logiciels) de même que de l'ensemble des équipements et des installations de télécommunication (téléphonique, réseau RITM et réseaux locaux). Cette fonction assure ainsi le maintien et l'évolution de nombreuses technologies utilisées par les systèmes d'information.

Pour en savoir davantage sur notre direction, nous vous invitons à consulter l'espace DRI dans l'onglet des directions administratives sur l'intranet du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

NDLR : Dans le cadre de cette chronique, l'équipe de rédaction souhaite vous présenter les différentes professions au sein du CISSS du Bas-Saint-Laurent. À chacune des éditions de la revue, nous rencontrerons pour vous des profesionnels qui nous parleront de leur quotidien, de leurs réalités particulières et des qualités nécessaires pour performer.

GENEVIÈRE **GUILBAULT**, sage-femme | Maison des naissances Colette-Julien, Mont-Joli

48 heures dans la vie d'une sage-femme...

6 h 45

Je me lève et hop! On prépare les enfants pour l'école et la garderie! Une bonne journée m'attend et je dois, avant de commencer ma journée de consultations, voir une nouvelle maman et son bébé à la maison des naissances. Je décide de profiter du beau soleil et d'aller porter le petit dernier à la garderie, moi à pied, lui en poussette.

8 h 30

J'arrive, la broue dans le toupet! L'assistante-natale m'informe que la nuit a été un peu mouvementée, les parents dorment. Le sommeil des nouveaux parents étant précieux, je reporte la visite à l'heure du midi.

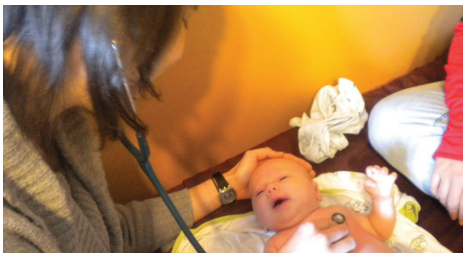

9 h

Je commence mes consultations du matin.

11 h

Entre deux rendez-vous, je retourne l'appel d'une future maman qui a des symptômes d'infection urinaire. Je la verrai à 14 h pour une culture d'urine.

12 h

J'ai faim, mais je suis vraiment heureuse de voir que les nouveaux parents s'adaptent bien à leur vie avec bébé et qu'ils repartent chez eux, sécurisés et confiants. Je mange en vitesse avant de commencer mon après-midi. Heureusement, je n'avais pas oublié mon lunch!

15 h

Je discute avec une famille qui vit des défis d'organisation. Heureusement, ils ont droit à l'aide du CLSC. Je fais quelques appels pour organiser le tout. Je me sens parfois comme dans la « maison qui rend fou » d'Astérix.

16 h 30

Mes dossiers sont faits, le bureau est en ordre, je suis prête à quitter pour la maison.

16 h 35

Le téléavertisseur sonne : une femme croit avoir rompu ses membranes. Je me rends chez elle afin d'évaluer le tout.

17 h

La poche des eaux est bien rompue! Comme tout le monde va bien, on décide d'attendre le travail. Je rentre chez moi et ressens plein de gratitude envers mon conjoint qui a réglé le retour de l'école, le souper et l'entraînement de gymnastique de la plus vieille. Je profite de ce précieux temps en famille. Je couche les enfants tôt et fais de même, la nuit risque d'être occupée!

23 h 45

Le téléavertisseur sonne de nouveau. Je m'extirpe d'un sommeil profond. Je vois le numéro : c'est une autre femme qui est à 38 semaines de grossesse, elle a des contractions légères qui l'empêchent de dormir. Cela ne me semble pas être le travail actif. Je lui conseille de prendre un bon bain chaud et de me rappeler si cela s'intensifie.

Minuit

Je ne me rendors pas tout de suite. Je prépare mes choses et le déjeuner des enfants, j'ai le pressentiment que je ne serai pas là au matin. Je me rendors d'un sommeil agité, attendant la prochaine sonnerie.

3 h

Le téléavertisseur sonne encore de nouveau. C'est la première femme qui avait rompu ses membranes. Le travail est commencé! D'un pas joyeux, je me dirige vers la maison des naissances en fantasmant sur un café chaud. Ils arrivent, je les installe. La chambre commence à prendre leur odeur. La complicité s'installe, ils entrent dans la danse du travail. Comme ils sont beaux!

5 h 30

Je viens d'écouter le cœur du bébé, tout va bien. J'ai un « coup de barre » : l'heure avant le lever du soleil est toujours un peu pénible. J'ai assez de nuits blanches dans le corps pour savoir que c'est normal et que le lever du soleil apportera son « boost » d'énergie. Je pense à l'autre femme qui a des contractions et je lui souhaite presque de ne pas se mettre en travail tout de suite : elle prévoit accoucher à domicile, je suis à la maison des naissances et je n'ai pas le don d'ubiquité!

7 h

Le travail est intense, la femme commence à « chanter ses contractions ». J'appelle à la maison pour souhaiter bon matin à ma petite famille. Je rejoins ensuite ma collègue pour l'aviser d'une naissance imminente : j'aurai éventuellement besoin d'elle comme deuxième sage-femme. Je regarde mon agenda et je réalise qu'il me faut appeler la femme que je dois voir à 9 h pour annuler son rendez-vous, car elle habite loin et est sur le point de se mettre en route. Je me dépêche de retourner auprès du couple, le travail est intense et elle a besoin de support.

8 h 12

Une belle petite fille naît. La fatigue est disparue. Même après toutes ces années, je m'émerveille devant chaque nouvelle vie! Je me sens heureuse et privilégiée de partager ces moments avec les familles. J'aime mon travail!

8 h 45

« Le placenta est né », le bébé est au sein. Je laisse la famille seule et je vais voir Josée, la

(suite page suivante)

réceptionniste. Elle fera un miracle, celui de replacer les rendez-vous de la journée. Ayant plusieurs femmes sur le point d'accoucher, je devrai prioriser ma récupération. Et… il reste beaucoup à faire encore!

9 h 15

J'ai déjeuné et pris un deuxième café. La famille va bien. J'ai quelques points de suture à faire, un bébé à examiner et beaucoup de papiers à remplir.

11 h 15

Les nouveaux parents sont ravis de leur expérience et de cette deuxième naissance, somme toute rapide, et moi aussi. L'effet de la caféine se dissipant, je ressens les effets de ma nuit sur la corde à linge. Une sieste s'impose.

15 h 30

Les enfants me réveillent en revenant de l'école. Ils sont heureux de me voir et moi également. Une grosse compétition de colleux s'installe et le petit dernier est marabout en revenant de la garderie. J'ai peu d'énergie pour préparer le souper; on y va pour des pâtes, c'est facile. En plus, papa travaille cette nuit. Je lâche un coup de fil à la maison des naissances : tout va bien. Le téléavertisseur sonne, c'était une question d'allaitement. Les bains donnés, je m'endors avec les petits.

4 h 30

Biiip! Biiip! Je suis à la fois fatiguée et excitée d'assister à une nouvelle naissance, à domicile cette fois. Pauvre Josée qui devra encore déplacer mes rendez-vous! À moins que Chantal en fasse quelques-uns, ça va me décharger… J'appelle la gardienne, fait le petit-déjeuner et les sacs d'école en l'attendant. Heureusement, elle arrive vite. Quand on est sage-femme, on se doit d'être organisée quand tout se désorganise. Je suis contente d'avoir suffisamment dormi, Dieu merci, je m'étais couchée tôt!!! Je quitte la maison en silence, vers une nouvelle naissance.

6 h 45

OUPS! La poussette est restée à la garderie. Heureusement, ma gardienne est débrouillarde, et si précieuse! Je peux retourner sans crainte à mon travail… qui n'est pas de tout repos, mais si gratifiant!

Des valeurs portées au quotidien !

Des activités dans la continuité de nos valeurs

Après avoir adopté sa philosophie de gestion et ses quatre valeurs d'organisation en 2016, le temps est venu pour le CISSS du Bas-Saint-Laurent de traduire ses grandes orientations vers la population et ses différents partenaires. C'est dans cette optique que les équipes de communication internes et externes ont entrepris une démarche de consultation auprès d'une quarantaine d'employés et de gestionnaires. Des groupes de discussion ont été organisés dans le but de définir ce qui démarque le CISSS du Bas-Saint-Laurent , soit par une image, un slogan ou les deux!

À ce jour, des rencontres se sont tenues à Mont-Joli et à Trois-Pistoles avec des participants de différentes professions et de plusieurs installations. Les discussions ont été animées, riches et faites dans un climat de convivialité, de plaisir et de collaboration. Bien que la question soit simple : « Quels sont les mots, les couleurs, les images qui, selon vous, représentent le mieux le CISSS du Bas-Saint-Laurent? », les réponses ont été diversifiées, reflétant parfaitement le grand territoire que nous desservons, ses points communs et ses disparités.

Il est vrai que transposer la mission et les valeurs de notre organisation dans une image ou un slogan, concevoir une identité qui s'adresse à la population tout en étant partagée par les employés est un défi de taille. Les participants l'ont relevé haut la main.

Merci infiniment à tous et à toutes de prendre part à cette belle aventure !

Étapes à venir

Une fois toute l'information des groupes de discussion colligée, des propositions seront élaborées et ce sera à vous de vous prononcer! Les choix seront présentés sur l'intranet et vous pourrez voter pour celui que vous préférez.

Bien qu'il soit beaucoup trop tôt pour parler des résultats de toute cette démarche, nous pouvons d'ores et déjà affirmer qu'ils s'inscriront, tout comme les activités de consultation, dans la continuité de nos valeurs **de collaboration, d'humanisation, d'engagement et de responsabilisation.**

Toute une première!

Trois étudiantes au baccalauréat en sciences infirmières ont vu leur article publié dans la revue *L'infirmière clinicienne*

La revue *L'infirmière clinicienne*, diffusée intégralement et exclusivement sur le Web, publie des textes scientifiques qui font état de l'avancement des connaissances en sciences infirmières.

Tous les manuscrits sont révisés selon un processus rigoureux assurant la qualité scientifique des articles publiés.

Pour la toute première fois, trois étudiantes inscrites au baccalauréat en sciences infirmières à l'Université du Québec à Rimouski, mesdames Marie-Julie Harton, Jessica Lévesque et Marie-Andrée Proulx, ont vu leur texte publié.

L'article, intitulé *Mourir intensivement*, a été produit dans le cadre du cours *Le processus de deuil et les soins palliatifs* donné par madame Lise Chamberland.

Nous tenons à féliciter ces trois étudiantes qui sont également des employées du CISSS du Bas-Saint-Laurent à l'Hôpital régional de Rimouski.

Pour consulter l'article paru dans le volume 14, supplément (2017), rendez-vous au : revue-infirmiereclinicienne.uqar.ca

De gauche à droite : Marie-Julie Harton, Marie-Andrée Proulx et Jessica Lévesque.

Le Jukebox des bénévoles

Quoi faire lorsqu'un musicien oublie de se présenter pour son spectacle? C'est donc à la dernière minute et grâce à quelques bénévoles du Centre d'hébergement de Rimouski que nous avons animé une activité musicale qui en a surpris plus d'un.

C'est devant une soixantaine de personnes et avec l'aide de quelques disques compacts que nos bénévoles ont fait chanter et danser les résidents et leur famille dans une ambiance des plus festive. Cet imprévu nous a été avantageusement profitable puisque cela nous a permis de mettre en place une nouvelle activité que nous intègrerons à l'occasion à notre calendrier. Cette activité musicale est donc devenue le *Jukebox des bénévoles* où l'implication et le dynamisme de ces derniers apportent tellement de positif aux résidents. L'objectif de cette activité est de divertir et de faire bouger les spectateurs tout en respectant leurs capacités physiques.

C'est avec des chansons telles que *Le Yaya*, *Manon viens danser le ska* et même le traditionnel *Agadou* que tous sont invités à chanter et à danser. Des costumes sont utilisés afin d'ajouter à la mise en scène. C'est donc des chevaliers qui viennent chanter *Les chevaliers de la Table ronde* ou des matelots pour *Partons la mer est belle*.

Il est vrai que les bénévoles sont une richesse pour nos établissements et j'en suis témoin tous les jours. Un merci spécial à notre merveilleuse équipe de bénévoles pour leur magnifique travail.

Francis Harel,
Technicien en loisir

ERRATUM

Dans l'article *Quatre équipes du CISSS du Bas-Saint-Laurent lauréates du Prix de reconnaissance AMPRO 2016-2017* diffusé en page 12 de la revue *En mouvement* de décembre 2017, une erreur s'est glissée au niveau du nombre total de naissances dans la région pour l'année 2016-2017. En effet, il aurait fallu lire « … les équipes de périnatalité du CISSS du Bas-Saint-Laurent ont accueilli, en 2016-2017, 1642 nouveau-nés et leur famille… »

Nous vous remercions de votre compréhension.

Programme de recommandation

Dans le cadre du programme de recommandation des employés, quelques employés du CISSS du Bas-Saint Laurent se sont vus octroyer une carte-cadeau de 100 $ lors des tirages du 15 décembre dernier :

- Mesdames Marie-Soleil Bélanger, thérapeute en réadaptation physique, Marilyn Roussel, agente administrative, Josiane Rioux, travailleuse sociale et Andréa Chouinard, préposée hygiène et salubrité pour avoir recommandé Réjeanne Voyer, aide de service, Karine Roussel, préposée à la stérilisation, Mireille Blanchette, agente administrative et Brigitte Chouinard, agente administrative.
- Messieurs Sylvain Lepage, préposé hygiène et salubrité et David Arsenault, préposé aux bénéficiaires pour avoir recommandé Annie Chabot-Langlois, préposée hygiène et salubrité et Linda Raymond, infirmière auxiliaire.

Les tirages ont lieu le troisième vendredi des mois d'avril, juin, septembre et décembre.

David Arsenault, préposé aux bénéficiaires, s'est mérité une carte-cadeau de 100 $ grâce au programme de recommandation des employés.

Procédure à suivre pour recommander un candidat

Le candidat recommandé doit remplir le formulaire *Postuler en ligne pour un emploi* disponible dans la section *Recrutement* du site Web du CISSS du Bas-Saint-Laurent (cisss-bsl.gouv.qc.ca) en mentionnant le nom de l'employé du CISSS du Bas-Saint-Laurent qui le recommande, son numéro d'employé (matricule), son titre d'emploi et l'installation dans laquelle il travaille.

Pour plus d'informations

Toute l'information relative au programme est accessible sur l'intranet dans le menu Directions administratives > Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques > Dotation et recrutement.

Michel Pelletier et Antoine Pelletier, père et fils, en compagnie de Rémi Bergeron, résident du CHSLD de Matane.

Préposé aux bénéficiaires de père en fils

M. RÉGIS **BERGERON**, résident au CHSLD de Matane

Michel Pelletier est préposé aux bénéficiaires (PAB) au CHSLD de Matane depuis maintenant 28 ans. Avant d'être préposé, M. Pelletier travaillait dans l'entreprise privée et il lui arrivait d'avoir des périodes de chômage. C'est lors d'une de ces périodes qu'il a vu que l'hôpital de Matane était à la recherche de PAB. Il a donc déposé sa candidature et a été reçu en entrevue. À l'époque, il n'existait pas de formation offerte par les écoles pour devenir préposé. L'hôpital lui a fait suivre une formation de 3 jours avant de lui donner du travail. Il a travaillé 20 ans aux soins de longue durée au 3e étage. Lorsqu'ils ont déménagé les lits de longue durée de l'hôpital vers le CHSLD, il est donc allé travailler au CHSLD. Dès le début, il dit avoir aimé ce travail.

Son fils, Antoine Pelletier, exerce le métier de préposé aux bénéficiaires depuis un peu plus d'un an. Lorsqu'il était étudiant, il travaillait dans une station-service. Avant d'étudier comme préposé, il a débuté des études en soudure et en électricité. Une chance pour nous, ça ne l'intéressait pas suffisamment.

C'est lors d'une partie de pêche, à un moment où Antoine se questionnait sur son avenir, que son père Michel lui parla de son métier. Il lui a aussi présenté quelques bons arguments : Antoine possède les qualités qu'il faut, selon lui, pour être un bon préposé : son sourire, son entregent, son aisance avec la clientèle et ses aptitudes en relations humaines. Antoine a donc, sans hésiter, débuté des études comme préposé aux bénéficiaires à Matane. À la fin de ses études en 2016, il a même reçu une bourse d'excellence offerte par le Centre de formation professionnelle (CFP) et le CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Michel est fier que son fils suive ses traces, mais aussi de se sentir bon dans son métier et apprécié tant par ses collègues que par les résidents. De son côté, Antoine aime beaucoup travailler avec son père et il en ressent beaucoup de fierté, d'être le fils de Michel et d'être témoin de toute l'appréciation des gens envers son père. Il dit apprendre beaucoup de lui et qu'il est de bon conseil. Son père lui a enseigné à rester humble, à ne pas hésiter à dire lorsqu'on a de la difficulté et à oser demander de l'aide. Il lui a aussi appris à avoir confiance en soi et en ce que l'on fait. C'est rassurant pour les résidents, donc plus facile lors des soins.

Dans un an, Michel prendra sa retraite. Il désire profiter encore plus des beaux moments de la vie et pouvoir continuer à vivre ses passions, mais à temps plein. Il aime beaucoup la pêche, le ski alpin et la bicyclette. Il se plait à faire des activités qui lui permettent de se dépasser. Dans ses temps libres, il aime aussi regarder des séries télévisées.

Tout comme son père, Antoine adore la pêche et le ski alpin. Adolescent, il a fait de la planche à neige mais, depuis quelques années, il s'est converti au ski. Selon Antoine, la passion pour la pêche se transmet de père en fils et a toujours été présente dans sa vie. Dans un avenir rapproché, il aimerait bien avoir un poste au CHSLD. Il aime beaucoup cette clientèle et ressent du plaisir à travailler avec les résidents.

Pour ma part, je trouve que tous les deux font du bon travail, qu'ils sont drôles et agréables.

Source : Édition de décembre 2017 de L'Écho du CHSLD de Matane

Une résidente du Centre d'hébergement de Rimouski reçoit la médaille de l'Assemblée nationale

Le 15 décembre dernier, Mme Micheline Turcotte, présidente du comité des usagers et de résidents de Rimouski-Neigette, recevait la médaille de l'Assemblée nationale décernée par le député de Rimouski, M. Harold LeBel.

Lors d'une visite au Centre d'hébergement de Rimouski, où elle réside depuis seize ans, M. LeBel raconte avoir eu un immense coup de coeur pour cette femme d'exception : « Son parcours personnel et ses nombreuses réalisations pour l'amélioration des conditions de vie des personnes à mobilité réduite ou vivant en centre d'hébergement font de Mme Turcotte une récipiendaire de choix pour cet honneur grandement mérité. »

Micheline Turcotte a subi, à l'âge de 20 ans, un accident de voiture qui l'a laissée quadraplégique. Originaire du Bic, elle a résidé à l'unité de soins prolongés de l'Hôpital de Rimouski pendant une vingtaine d'années, avant de déménager au Centre d'hébergement de Rimouski en 2001. Mme Turcotte est présidente du comité des usagers et de résidents de Rimouski-Neigette depuis 1984. À ce titre, elle a vu plusieurs changements dans le réseau de la santé, mais sa priorité est restée la même : défendre les droits des usagers et veiller à ce qu'ils bénéficient de soins et services de qualité.

Engagée et déterminée, Mme Turcotte n'a jamais hésité à interpeller la direction et le conseil d'administration des établissements (CHRR, CSSS, Agence, CISSS) pour faire entendre les besoins des usagers. Grâce à sa persévérance, de belles réalisations ont vu le jour : par exemple, le « Balcon du sourire », inauguré en 1980 pour les résidents de l'unité de soins prolongés de l'Hôpital de Rimouski, et la construction en 2005 d'une rampe d'accès vers la salle polyvalente du Centre d'hébergement de Rimouski.

Micheline Turcotte n'a pas hésité non plus à interpeller, au fil des ans, les élus municipaux pour initier des changements importants notamment au niveau du transport adapté. Elle a fait beaucoup pour le développement de ce service à Rimouski et dans les municipalités voisines. Mme Turcotte a également exigé des modifications nécessaires aux traverses de chemin de fer de la ville après que la roue avant de son fauteuil soit restée coincée en juillet 1993. Avec l'appui du conseil municipal de l'époque et l'intervention de Transports Canada, la plupart des passages ferroviaires ont été sécurisés dans la ville de Rimouski.

La cérémonie du 15 décembre 2017 aura permis de mettre en lumière les accomplissements de cette femme hors du commun qui préfère habituellement rester dans l'ombre.

« Madame Turcotte, merci d'être la femme que vous êtes. Merci de vous investir comme vous le faites. Merci de prêter l'oreille aux besoins de nos usagers et de leur donner une voix. Sachez qu'elle est entendue (…). Je vous remercie également de nous interpeller chaque fois que vous le jugez approprié. N'oubliez pas que vous êtes l'une des porte-parole importantes des usagers auprès des instances de l'établissement. »

Mme Isabelle Malo, présidente-directrice générale du CISSS du Bas-Saint-Laurent qui collabore avec Mme Turcotte depuis plusieurs années et tenait à lui rendre hommage.

CLAUDINE **PELLETIER**, M.Sc. Kin, agente de prévention et de promotion des saines habitudes de vie

Être un modèle actif pour les enfants

*CLAUDINE **PELLETIER***

Dans une société où, comme adultes, on accorde de moins en moins de temps au loisir actif et au transport actif (Nolin, B. 2015), il est important de se questionner sur les impacts que cela peut avoir chez les enfants, que ce soit les nôtres ou ceux de notre entourage.

Les enfants bougent-ils suffisamment? Selon l'enquête canadienne sur les mesures de santé 2012-2013, seulement 9 % des jeunes âgés de 5 à 17 ans accumulent au moins 60 minutes d'activité physique d'intensité moyenne à vigoureuse au moins six jours par semaine. Mais comment les inciter à bouger davantage? Un des moyens est d'être soi-même un modèle actif!

Nul besoin d'être un athlète professionnel pour devenir un modèle actif. Nous pouvons appliquer certains trucs pour favoriser un mode de vie physiquement actif dans notre quotidien. En voici des exemples :

- Privilégiez le transport actif pour aller faire vos courses, soit en vélo ou à la marche.
- Profitez de certaines tâches quotidiennes pour rendre tout le monde actif : laisser les enfants pelleter, racler le terrain, jardiner, le tout avec des outils appropriés. Nul besoin d'être pressé, il s'agit de temps de qualité passé ensemble.
- Renseignez-vous sur les activités et les services offerts par votre municipalité (course familiale, cours de yoga, cardio-poussette, etc.)
- Impliquez les enfants dans le choix d'activités actives (randonnée à la montagne, partie de hockey bottine, etc.), en famille ou entre amis.
- Organisez des activités avec des amis ou les voisins.
- Favorisez les activités avec les enfants à l'extérieur : promenade en traîneau, glissade, baignade. L'extérieur est un environnement propice au jeu actif pour les gens de tous les âges, tout en ayant certains aspects de défi (grimper dans les arbres, faire une course à obstacles avec les branches et les roches).
- Prévoyez du temps pour être actifs avec les enfants le plus régulièrement possible dans la semaine, pas seulement la fin de semaine!
- Limitez le temps passé devant les écrans. En moyenne, les enfants passent près de huit heures par jour sur leurs écrans. Montrez l'exemple en éteignant vos appareils électroniques et en jouant à l'extérieur au lieu de regarder la télévision.

Enfin, amusez-vous! Diversifiez les activités actives avec les enfants et choisissez des sorties amusantes qui vous donneront envie de recommencer! La clé du succès : le PLAISIR que tous auront à pratiquer des activités!

Saviez-vous que le fait de jouer avec votre enfant vous permet non seulement de développer une belle complicité familiale, mais peut avoir un effet positif sur son développement?

Et que bouger peut vous apporter plusieurs bienfaits sur votre santé physique et psychologique?

Ceci mérite réflexion… et planification d'activités!

30e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

ÉRIC **ST-LAURENT**, Directeur des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et de déficience physique

J'ai le plaisir, au nom de tout le personnel œuvrant auprès des usagers présentant une déficience intellectuelle, d'annoncer la tenue de la 30e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, du 11 au 17 mars prochains. C'est sous le thème *Apprendre à se connaître* que de nombreuses activités seront organisées au Québec et dans notre région, au cours de cette semaine.

L'équipe de la Direction des programmes DI-TSA-DP, souhaite profiter de cette occasion pour sensibiliser la population et les partenaires sur l'importance de faciliter l'intégration et la participation sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Offrons-leur notre soutien afin qu'ils développent leur plein potentiel, réalisent leur projet de vie et collaborons ensemble à leur bien-être.

En bref

Un service plus accessible

Dans le cadre des travaux d'harmonisation et d'optimisation du déplacement des usagers, la Direction de la logistique et la Direction des ressources financières ont collaboré afin de faciliter l'accès à l'information pour les usagers qui doivent se déplacer à 200 km et plus pour recevoir des soins à l'extérieur de notre région.

Dorénavant, l'ensemble des demandes d'aide financière pour les déplacements de 200 km ou plus sera traité par une seule ressource, située à La Mitis, permettant ainsi un meilleur suivi et une uniformisation dans les pratiques.

De plus, une nouvelle ligne téléphonique sans frais ainsi qu'une adresse courriel ont été développées pour les usagers à la suite de cette collaboration :

- 1 866 724-5231, option « Aide financière pour les déplacements de 200 km ou plus »
- aidefinanciere200km.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Finalement, une mise à jour du dépliant concernant ce programme d'aide financière fut réalisée lors de ces mêmes travaux. Les nouveaux dépliants ont été distribués en début d'année dans les huit installations de notre CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Si vous souhaitez en obtenir quelques exemplaires pour distribuer aux usagers et assurer un meilleur service à la clientèle, nous vous invitons à contacter Mme Marylène Lévesque au 418 856-7000, poste 3299 ou par courriel au marylene.levesque.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.

Sachez qu'une version électronique du formulaire de réclamation est aussi disponible pour impression par les usagers sur notre site Web à l'adresse suivante : cisssbsl.gouv.qc.ca > Où obtenir des services > Programme d'aide financière aux usagers.

N'hésitez pas à partager l'information aux usagers qui en auront besoin.

Prix Distinction 2e édition

Il y a deux semaines, le CISSS du Bas-Saint-Laurent procédait au lancement de la 2e édition du concours *Prix Distinction*, pour reconnaître l'excellence et le dépassement chez le personnel. Que vous soyez employé, gestionnaire ou médecin, vous contribuez tous à la réussite de notre organisation et nous tenons à reconnaître votre implication.

C'est pourquoi du 19 février au 30 mars 2018, nous vous invitons à faire briller vos bons coups ou ceux de vos collègues des douze derniers mois en soumettant une ou des candidatures parmi les cinq catégories à l'honneur, soit :

- Employé innovateur;
- Performance d'équipe;
- Collègue exceptionnel;
- Leader d'exception;
- Médecin remarquable.

Les Prix Distinction visent à souligner le travail et les qualités des personnes qui agissent concrètement dans leurs équipes et qui contribuent de manière toute spéciale à la réalisation de la mission de l'organisation.

Des formulaires de mise en candidature sont disponibles dans l'intranet dans la section Directions administratives > Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques > Reconnaissance - Prix Distinction.

Après évaluation du jury, les noms des gagnants seront dévoilés lors d'un 5 à 7 qui aura lieu le 17 mai prochain.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitions à vous adresser à madame Marylou Dubé, agente de gestion du personnel au développement organisationnel à la DRHCAJ au 418 775-7261, poste 3109 ou à l'adresse suivante : reconnaissance.drhcaj.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.

Infirmière ou infirmier : Vous souhaitez poursuivre des études à la maîtrise?

Le 27 avril prochain, de 12 h à 13 h 15, madame Danielle Boucher, inf. Ph.D., directrice des programmes de 2e cycle en sciences infirmières à l'Université du Québec à Rimouski, présentera les programmes offerts dans le cadre de la maitrise en sciences infirmières.

Partenaire du CISSS du Bas-Saint-Laurent, l'UQAR vous invite à cette présentation pour vous informer des objectifs d'une formation de 2e cycle.

Pour prendre part à la présentation, rendez-vous aux endroits suivants :

- Hôpital d'Amqui : Salle A3-311
- Hôpital de Matane : Salle 3208
- Hôpital de Mont-Joli : Salle N-451
- Hôpital de Trois-Pistoles : Salle 402
- Hôpital de La Pocatière : Salle B-150
- Hôpital de Notre-Dame-du-Lac : Salle 216
- Hôpital de Rimouski : Salle D-5126
- Hôpital de Rivière-du-Loup : Salle RC-09 Bibliothèque

Que vous désiriez améliorer vos habitudes de vie, en solo ou en équipe, le Défi Santé est l'occasion de mettre votre santé en priorité en posant des gestes au quotidien. Chaque jour, vous aurez 3 objectifs à atteindre :

1) Manger au moins 5 portions de fruits et légumes;
2) Bouger au moins 30 minutes;
3) Garder l'équilibre.

Cette année le Défi Santé aura lieu du 1er au 30 avril. Vous avez jusqu'au 31 mars pour vous inscrire en ligne au defisante.ca. En vous inscrivant, vous aurez accès gratuitement à une diversité d'outils en ligne : recettes, trucs, minidéfis... de quoi relever le défi avec succès!

De plus, vous courez la chance de gagner l'un des nombreux prix.

Votre équipe participe? Faites-nous le savoir!
La Direction de la santé publique invite le personnel qui organise des activités dans le cadre du Défi Santé de partager leurs initiatives dans la section *Nos bons coups* du site intranet.

À tous et à toutes : bon Défi Santé!

Un bénévole inspirant

Entrevue avec Serge Paquet, employé du CISSS

Préposé en hygiène et salubrité à temps plein à l'Hôpital régional de Rimouski, Serge Paquet donne de trois à quatre heures en bénévolat par semaine au Centre d'hébergement de Rimouski depuis maintenant plus de cinq ans! Lors d'un entretien, il partage avec nous son expérience et sa vision du bénévolat.

Monsieur Serge Paquet (bénévole) en compagnie de Monsieur Louis-Georges Proulx (résident du centre d'hébergement de Rimouski) pendant notre festival Western.

Parlez-nous un peu de vous : quel est votre parcours professionnel?
Je suis machiniste de formation. Après avoir travaillé dans ce domaine pendant quelques années, j'ai travaillé près de quinze ans dans le secteur de l'imprimerie à différents niveaux (transport, impression, entretien, etc.) avant de faire un retour aux études en 2010. J'ai alors entrepris une formation en hygiène et salubrité en milieu de soins au Centre de formation Rimouski-Neigette. Après avoir fait un stage au CSSS de La Mitis, j'ai été embauché au CSSS de Rimouski-Neigette en 2011 et j'y travaille toujours depuis.

Comment en êtes-vous venu à faire du bénévolat?
Lors de mes débuts en hygiène et salubrité, en période plus tranquille, je m'étais fait orienter comme aide de service au Centre d'hébergement de Rimouski. Ce que j'aimais le plus de ce travail, c'était le contact direct avec la clientèle, chose que je connaissais moins dans mon métier. J'ai ensuite remplacé à la buanderie, mais je me suis vite rendu compte que le contact humain me manquait. Connaissant mon intérêt pour la clientèle hébergée, c'est une amie qui travaillait à l'animation au Centre d'hébergement qui m'a suggéré de devenir bénévole. J'ai donc tenté l'expérience et je n'ai jamais arrêté depuis 2013.

Que faites-vous comme bénévolat?
C'est très varié. Nous participons et organisons des activités avec les résidents, que ce soit à l'intérieur des murs (activités de chants et danse, diners thématiques, BBQ, carnaval, etc.) ou lors de sorties à l'extérieur (Océanic, restaurant, promenades, etc.). Je suis également devenu l'accompagnant « officiel » d'un résident qui est autorisé à faire une sortie à l'extérieur une fois par mois et qui, dû à sa mobilité réduite et sa difficulté à diriger son fauteuil roulant seul, doit être accompagné en tout temps.

Qu'est-ce qui vous motive à continuer?
C'est très valorisant comme passe-temps. Les résidents sont très reconnaissants envers nous : ils me font sentir utile et m'offrent un côté social que je n'aurais peut-être pas sans le bénévolat. Ils me permettent de sortir de ma routine quotidienne. Quelqu'un m'a déjà dit : « Donner du temps à quelqu'un, c'est le plus beau cadeau que tu peux lui faire, car personne ne peut lui enlever! » et c'est tout à fait vrai! Pour certains résidents, je suis leur seule visite de la semaine. Comparativement au travail, le bénévolat me permet de prendre le temps de parler et d'interagir avec eux, je ne suis pas pressé par le temps, je leur suis entièrement dédié lorsque je les rencontre. Une fois que tu as gouté à ça, tu ne peux plus t'en passer!

Être bénévole, pourquoi pas?

GINA **MARMEN**, chef de service des bénévoles et des intervenants en soins spirituels

L'histoire de M. Paquet vous inspire? Vous aimeriez, vous aussi, donner un peu de votre temps comme bénévole?

Saviez-vous que faire du bénévolat avait des effets positifs sur la santé? Lorsque vous aidez les autres, votre cerveau libère des hormones qui font qu'on se sent bien. Ces hormones peuvent susciter des sensations très agréables et des émotions positives, créer un état de relaxation et promouvoir une meilleure santé. Lorsque vous faites du bénévolat, vous augmentez vos chances de bénéficier d'une bonne santé, entre autres d'avoir des niveaux de cortisol inférieurs, moins d'inflammation et un système immunitaire renforcé. Les bénévoles pourraient aussi avoir une plus longue espérance de vie.

Nous sommes constamment à la recherche de nouveaux bénévoles dans l'ensemble de nos installations. Que vous ayez une heure par mois à donner ou quatre heures par semaine, vous êtes les bienvenus. Si cela vous intéresse, contactez Gina Marmen, chef de service des bénévoles et des intervenants en soins spirituels au 418 724-3000, poste 8301 ou par courriel au : gina.marmen.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

La prévention des infections, c'est l'affaire de tous!

Tel qu'annoncé dans le dernier numéro de la revue *En mouvement*, une importante mobilisation collective des directions cliniques et administratives est nécessaire pour atteindre notre objectif de 70 % de conformité d'hygiène des mains.

L'hygiène des mains est l'action la plus simple et efficace pour diminuer la transmission des infections nosocomiales.

Depuis la fin janvier, des rencontres sont donc en cours avec chacun des comités de gestion des directions du CISSS du Bas-Saint-Laurent, elles se poursuivront jusqu'au mois d'avril. Le but est de présenter le plan d'action stratégique de la pratique exemplaire d'hygiène des mains, particulièrement le volet formation qui y est inclus. Chaque gestionnaire transmettra ensuite l'information dans leurs secteurs respectifs.

Lors des échanges avec les gestionnaires, des questions sont soulevées. Deux d'entre elles concernent tous les employés, médecins et bénévoles de tous les secteurs d'activité.

1. Comment une personne qui n'a pas de contact avec les usagers peut-elle représenter un risque de transmission d'infections?

Différents micro-organismes, tels certains virus et bactéries, sont transportés par les mains et causent des infections. Au cours d'une journée, plusieurs objets ou surfaces peuvent avoir été contaminés par des micro-organismes, par exemple, une poignée de porte, un téléphone, un clavier d'ordinateur ou un bouton d'ascenseur. Toute personne peut se contaminer les mains en touchant à plusieurs objets ou surfaces. L'inverse est aussi possible, c'est-à-dire que tout individu peut contaminer un objet ou une surface avec ses mains.

Ainsi, même une personne qui n'est pas en contact direct avec les usagers peut représenter un risque de transmission d'infections alors qu'elle ouvre une porte, se rend à la cafétéria, prend l'ascenseur, etc. si ses mains ne sont pas propres. Un intervenant auprès de la clientèle pourrait ensuite toucher à ces surfaces et apporter les micro-organismes dans les secteurs de soins.

Et, au-delà du risque pour la clientèle, tout individu court plus de risques d'attraper une infection comme la grippe, le rhume ou la gastroentérite lorsqu'il porte ses mains à ses yeux, à son nez ou à sa bouche.

Peu importe que votre travail vous amène à intervenir dans l'environnement des usagers ou non, plusieurs moments sont à privilégier pour l'hygiène des mains : avant et après avoir manipulé de la nourriture; avant de manger; avant de manipuler des verres de contact; après avoir toussé dans ses mains, s'être mouché ou avoir mouché un enfant; après être allé aux toilettes ou avoir changé la couche d'un enfant; ou encore après avoir manipulé des ordures; en quittant votre milieu de travail.

2. Qu'est-ce qu'il faut faire quand on a les mains trop gercées à cause de l'hygiène des mains?

Plusieurs actions peuvent abimer les mains, pas seulement l'hygiène des mains et de petits détails peuvent faire la différence. Assurez-vous de :

- Bien mouiller les mains avant d'appliquer le savon lors du lavage des mains au lavabo;
- Éviter d'utiliser de l'eau très chaude ou très froide;
- Après l'hygiène des mains, bien les assécher (avec du papier à mains ou à l'air pour la solution hydro-alcoolique), particulièrement avant d'enfiler des gants;
- Assécher les mains en les épongeant; un frottage vigoureux peut endommager la peau en créant des microabrasions;
- Éviter de faire une double hygiène des mains avec l'eau et le savon suivi de la solution hydro-alcoolique (ou inversement);
- Une lotion ou une crème à mains compatibles avec les produits d'hygiène des mains de l'établissement doit être utilisée régulièrement, voire plusieurs fois par jour, pour prévenir les dermatites (éviter les lotions et crèmes parfumées);
- Soigner et couvrir d'un pansement résistant à l'eau les coupures et les plaies sur vos mains;
- Protéger vos mains du froid en portant gants ou mitaines l'hiver, même pour de courtes sorties;
- Porter des gants de protection en fonction de la tâche exécutée avec des produits chimiques ou irritants.

L'hygiène des mains est l'action la plus simple et efficace pour diminuer la transmission des infections nosocomiales. Sa pratique prévient la contamination de l'environnement et protège les usagers ainsi que les travailleurs de la santé des microorganismes potentiellement pathogènes transportés par les mains.

La solution est entre vos mains!

Et, au-delà du risque pour la clientèle, tout individu court plus de risques d'attraper une infection comme la grippe, le rhume ou la gastroentérite lorsqu'il porte ses mains à ses yeux, à son nez et à sa bouche.

Du nouveau à la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup

Changement à la direction générale
En novembre dernier, le conseil d'administration de la Fondation a procédé à l'embauche de Mme Isabelle Dubé pour occuper le poste de directrice générale de la Fondation.

Originaire de Rivière-du-Loup et diplômée des Hautes Études Commerciales (HEC) de Montréal, Mme Dubé a occupé, au cours des seize dernières années, différents postes qui lui ont permis de développer une expertise en gestion, en relations publiques, en marketing, en organisation d'évènements et en comptabilité. Madame Dubé s'est démarquée par son expérience variée, sa détermination et son professionnalisme. Tous les membres du conseil d'administration et tous les bénévoles de la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup l'ont accueillie avec beaucoup d'enthousiasme.

« Avec l'arrivée de madame Dubé, nous sommes convaincus que la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup pourra poursuivre encore plus efficacement sa mission qui est de recueillir des fonds pour améliorer les services, les soins et la qualité de vie des usagers des établissements de santé et de services sociaux de la région de Rivière-du-Loup » a mentionné le président de l'organisme, monsieur Georges Lagacé.

Madame Isabelle Dubé, nouvelle directrice générale de la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup.

L'encan du Musée du Bas-Saint-Laurent s'associe avec la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup
C'est sous la présidence d'honneur du Dr Pierre Harvey et de sa fille, Mme Marie-Hélène Harvey, que le Musée du Bas-Saint-Laurent-Laurent tiendra cette année sa 19e vente aux enchères. Pour l'occasion, 50 % des profits de la vente de trois œuvres de grande valeur de Pierre Gauvreau, Marcel Barbeau et Jean-Paul Riopelle seront remis à la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup.

L'invitation est lancée pour le dimanche 25 mars prochain à compter de 14 h au Musée du Bas-Saint-Laurent de Rivière-du-Loup.

Vous pouvez consulter le catalogue des œuvres mises à l'encan au www.mbsl.qc.ca

Fondation pour les personnes déficientes intellectuelles du Bas-Saint-Laurent

La grandiose chasse aux cocos!
La fondation organise la 1ère édition de *La grandiose chasse aux cocos!* qui se déroulera au centre sportif de Rimouski-Est, le samedi 31 mars 2018, de 10 h à 15 h. Pour cette occasion, la fondation mettra en vente 500 bracelets d'admission qui seront disponibles à la boutique Vert Pomme située au 162, rue Saint-Germain Ouest à Rimouski à compter du 26 février 2018. Le bracelet d'admission de la fondation sera vendu au coût de 10 $ chacun et sera obligatoire pour les adultes et les enfants pour accéder au site. Les participants devront partir à la chasse aux œufs et trouver cinq œufs de différentes couleurs. Lorsque leur chasse sera accomplie, ils devront se présenter à l'endroit indiqué pour récupérer leur chocolat de Pâques.

Afin de prolonger le plaisir, nous cacherons un seul œuf de couleur or. Le participant qui trouvera cet œuf unique se verra remettre un gigantesque chocolat de Pâques. Jeux gonflables, mascotte et maquillage feront également partie de la fête. Pour le plus grand bonheur des enfants, Chantois sera de la fête! Il y aura aussi popcorn, barbe à papa et hot-dog à prix populaire.

Toutes les sommes amassées dans le cadre de cette activité seront remises à la Fondation pour les personnes déficientes intellectuelles du Bas-Saint-Laurent.

Dr Guildo Côté, président d'honneur, accompagné de M. Francis Talbot.

Fondation de la santé du Témiscouata

La Fondation de la santé du Témiscouata prépare actuellement ses activités 2018 en débutant l'année avec sa campagne « Carte de membre » qui permettra l'achat de deux microcentrifugeuses pour le laboratoire de l'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac.

L'événement *Roulons & Golfons pour la Fondation* soulève un enthousiasme peu commun d'année en année. Cette activité, sous la présidence d'honneur du Dr Guildo Côté et de M. Denis Dionne de Raymond Chabot Grant Thornton, aura lieu le 16 juin 2018 au Club de golf de St-Louis du Ha! Ha! Au programme, trois circuits à vélo, soit 125 km autour du Lac Témiscouata, 70 km et 15 km, auxquels s'ajoutent course et marche, sans oublier un 18 trous de golf. Les informations ainsi que les inscriptions seront disponibles bientôt sur le site Web et la page Facebook de la Fondation de la santé du Témiscouata.

Pour information : 418 899-0214 poste 10291 | louyse.desrosiers.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Fondation du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent

Opération Fées de la Fondation
Pour les jeunes en difficulté de notre région ou sous la protection du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent, la probabilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires est plus faible compte tenu de l'absence d'un système de support adéquat. Nous croyons que la possibilité de participer au bal de fin d'année est une source de motivation et encourage la réussite et la persévérance scolaire de ces étudiants.

Le bal des finissants souligne une étape de vie importante pour nos jeunes. Cette soirée doit être accessible à tous les étudiants (filles et garçons) ayant réussi leur programme d'études secondaires, et ce, malgré les difficultés financières auxquelles ils sont confrontés. Sans aide, plusieurs jeunes du Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent ne pourront participer à leur bal de fin d'année.

Le projet *Fées de la Fondation* en sera à sa troisième édition et consiste à jumeler une ou un jeune avec une fée marraine ou un parrain pour ainsi lui permettre de participer à son bal de fin d'études.

Pour vous inscrire en tant que marraine ou parrain ou encore pour de l'information : fondationcjbsl@ssss.gouv.qc.ca ou encore sur le site de la fondation à fondationcjbsl.com

Super party de crabe le 28 avril 2018
Le *Super party de crabe* attire près de 1300 personnes. Année après année, la popularité de cette activité ne démord pas. Depuis maintenant 17 ans, cette activité caritative a permis d'amasser plus de 500 000 $ et toutes ces sommes sont entièrement redistribuées dans nos principaux fonds.

Crabe à volonté, bon vin, bonne compagnie, soirée dansante et tout ceci à prix raisonnable font de cette soirée un incontournable du printemps.

Pour réaliser cet évènement d'envergure, nous avons besoin de bénévoles. En effet plus de 80 bénévoles travaillent de concert pour réussir à servir le crabe dans un temps record!

Que ce soit par table de 8 personnes ou au billet, réservez dès maintenant! Si vous êtes intéressé à y assister ou encore à devenir bénévole pour la soirée, communiquez avec nous : fondationcjbsl@ssss.gouv.qc.ca ou encore sur le site de la fondation à fondationcjbsl.com

Fondation du Réseau de santé et de services sociaux des Basques

De la nouveauté et de la continuité à la Fondation du RSSS des Basques
2017 a été une année mouvementée à la fondation! M. Jean Jacques Rioux a été nommé à la présidence du conseil d'administration, succédant à Mme Rachel G. Malenfant qui a occupé ce poste pendant de nombreuses années, et Mme Mariane Goulet a été embauchée comme directrice, en remplacement de Mme Vivianne Messier. La Fondation a également souligné son 30e anniversaire lors d'un pique-nique intergénérationnel qui a eu lieu le 26 août dernier.

En 2018, plusieurs activités seront de retour : la campagne de cartes de membre, la vente de garage communautaire et le tournoi de golf annuel, qui aura lieu le mercredi 13 juin 2018 au Parc du Mont Saint-Mathieu. Pour une 2e année consécutive, le comité de soutien PMT ROY Assurances et services financiers sera également là pour épauler la fondation dans sa loto-voyage *Rêvons… voyageons avec la Fondation!*, au profit du service de câblodistribution offert aux résidents du Centre d'hébergement et de soins de longue durée de Trois-Pistoles. Pour en connaître davantage sur la Fondation du RSSS des Basques, consultez notre section sur l'intranet ou suivez-nous sur notre page Facebook!

M. Jean Jacques Rioux, président du conseil d'administration et Mme Mariane Goulet, directrice de la Fondation du RSSS des Basques.

La maltraitance

STÉPHANIE **BUSH**, Commissaire aux plaintes et à la qualité des services

Le 30 mai 2017, le gouvernement adoptait la Loi 115 visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité. Cette loi était déposée par le ministère responsable des aînés et de la lutte contre l'intimidation. Cette loi oblige donc les établissements œuvrant en santé et services sociaux ainsi que les résidences privées pour aînés (RPA) de se doter d'une politique et d'une procédure visant à contrer la maltraitance.

Le projet de loi confie au commissaire local aux plaintes et à la qualité des services de l'établissement la responsabilité de traiter les plaintes et les signalements effectués dans le cadre de la politique de lutte contre la maltraitance envers les personnes en situation de vulnérabilité. De plus, il prévoit des mesures à l'égard de la personne qui fait un signalement afin d'assurer la confidentialité des renseignements relatifs à son identité, de la protéger contre des mesures de représailles et de lui accorder une immunité contre les poursuites en cas de signalement de bonne foi.

Voici la définition, les manifestations et les catégories de maltraitance envers les personnes :
« Il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée. »

Formes de maltraitance (manifestations)

Violence : malmener une personne aînée ou la faire agir contre sa volonté en employant la force et/ou l'intimidation.

Négligence : ne pas se soucier de la personne aînée, notamment par une absence d'action appropriée afin de répondre à ses besoins.

L'intention de la personne maltraitante

Maltraitance intentionnelle : la personne maltraitante veut causer du tort à la personne aînée.

Maltraitance non intentionnelle : la personne maltraitante ne veut pas causer du tort ou ne comprend pas le tort qu'elle cause.

Types de maltraitance (catégories)

Maltraitance psychologique : gestes, paroles ou attitudes qui constituent une atteinte au bien-être ou à l'intégrité psychologique.

- Violence : chantage affectif, manipulation, humiliation, insultes, infantilisation, dénigrement, menaces verbales et non verbales, privation de pouvoir, surveillance exagérée des activités, etc.
- Négligence : rejet, indifférence, isolement social, etc. Indices : peur, anxiété, dépression, repli sur soi, hésitation à parler ouvertement, méfiance, interaction craintive avec une ou plusieurs personnes, idéation suicidaire, déclin rapide des capacités cognitives, suicide, etc.

Maltraitance physique : gestes ou actions inappropriés, ou absence d'action appropriée, qui portent atteinte au bien-être ou à l'intégrité physique.

- Violence : bousculade, rudoiement, coup, brûlure, alimentation forcée, administration inadéquate de la médication, utilisation inappropriée de contentions (physiques ou chimiques), etc.
- Négligence : privation des conditions raisonnables de confort ou de sécurité; non-assistance à l'alimentation, l'habillement, l'hygiène ou la médication lorsqu'on est responsable d'une personne en situation de dépendance, etc.

Maltraitance sexuelle : gestes, actions, paroles ou attitudes à connotation sexuelle non consentis, qui portent atteinte au bien-être, à l'intégrité ou à l'identité sexuelle.

- Violence : propos ou attitudes suggestifs, blagues ou insultes à connotation sexuelle, promiscuité, comportements exhibitionnistes, agressions à caractère sexuel (attouchements non désirés, relations sexuelles imposées), etc.
- Négligence : privation d'intimité, non-reconnaissance ou déni de la sexualité et de l'orientation sexuelle, etc.

Maltraitance matérielle ou financière : obtention ou utilisation frauduleuse, illégale, non autorisée ou malhonnête des biens ou des documents légaux de la personne, absence d'information ou désinformation financière ou légale.

- Violence : pression à modifier un testament, transaction bancaire sans consentement (utilisation d'une carte bancaire, d'internet, etc.), prix excessif demandé pour des services rendus, détournement de fonds ou de biens, usurpation d'identité, etc.
- Négligence : ne pas gérer les biens dans l'intérêt de la personne ou ne pas fournir les biens nécessaires lorsqu'on en a la responsabilité; ne pas s'interroger sur l'aptitude d'une personne, sa compréhension ou sa situation financière, etc.

Violation des droits : toute atteinte aux droits et libertés individuels et sociaux.

- Violence : imposition d'un traitement médical, déni du droit de choisir, de voter, d'avoir son intimité, de prendre des risques, de recevoir des appels téléphoniques ou de la visite, de pratiquer sa religion, de vivre son orientation sexuelle, etc.
- Négligence : non-information ou désinformation sur ses droits, ne pas porter assistance dans l'exercice de ses droits, non-reconnaissance de ses capacités, etc.

Maltraitance organisationnelle : toute situation préjudiciable créée ou tolérée par les procédures d'organisations (privées, publiques ou communautaires) responsables d'offrir des soins ou des services de tous types, qui compromet l'exercice des droits et libertés des personnes.

- Violence : conditions ou pratiques organisationnelles qui entraînent le non-respect des choix ou des droits des personnes (ex. : services offerts de façon brusque, etc.)
- Négligence : offre de services inadaptée aux besoins des personnes, directive absente ou mal comprise de la part du personnel, capacité organisationnelle réduite, procédure administrative complexe, formation inadéquate du personnel, personnel non mobilisé, etc.

Maltraitance reliée à l'âge (âgisme) :

- Violence : imposition de restrictions ou normes sociales en raison de l'âge, réduction de l'accessibilité à certaines ressources, préjugées, infantilisation, mépris, etc.
- Négligence : indifférence envers les pratiques ou les propos âgistes lorsque nous en sommes témoins, etc.

Donc, soyez attentif, discutez-en, intervenez et dénoncez la situation lorsque vous croyez qu'une personne majeure pourrait être victime de maltraitance.

Source : Guide de référence pour contrer la maltraitance vers les personnes aînées.

ANICK **CHOUINARD**, Présidente du CECII | ANNIE **THIBAULT**, Vice-présidente du CECII

Connaissez-vous bien votre CII?

Le Conseil des infirmières et infirmiers (CII) du CISSS du Bas-Saint-Laurent est une instance consultative officielle dont la force et l'importance résident dans le fait que l'ensemble des infirmières et infirmiers de notre organisation en sont membres, ce qui représente au total plus de 1 600 infirmières et infirmiers! Le CII offre un canal de communication direct avec les décideurs et il possède un pouvoir formel équivalent à celui du CMDP et du CM. Il permet ainsi d'accroître l'influence des membres concernant les différents aspects des soins infirmiers.

Rôle et mandats du CII

Le CII représente une instance importante ayant le pouvoir d'émettre des recommandations et des avis au conseil d'administration de l'établissement, ainsi qu'à la présidente-directrice générale. Il est représenté par un comité exécutif (CECII) nommé par les membres.

Plus précisément, le CII est responsable de :

- L'appréciation générale de la qualité des actes infirmiers;
- Faire des recommandations sur les règles et la distribution des soins infirmiers;
- Donner des avis sur l'organisation, la distribution et l'intégration des soins infirmiers sur le territoire et sur la planification de la main-d'œuvre infirmière;
- L'évaluation et du maintien des compétences des infirmières et infirmiers.

Quelle est la composition du CECII?

Le CECII est un levier d'influence important qui exerce un rôle-conseil auprès du CA et de la PDG de l'établissement. Le comité exécutif est composé de :

12 Infirmières élues pour représenter chacune des directions programmes du CISSS du Bas-Saint-Laurent
1 Directrice des soins infirmiers
1 Président-directeur général adjoint
1 Présidente du comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA)
1 Membre du CIIA désigné
1 Représentant des collèges d'enseignement général et professionnel
1 Personne désignée par le doyen ou le directeur du programme universitaire de sciences infirmières
1 Infirmière représentant les centres de formation professionnelle

De par son rôle, le CECII est présent dans différents dossiers et prend part à plusieurs événements. Entre autres, les membres du CECII :

- Assurent une vigie sur les différents audits liés à la qualité des soins infirmiers;
- Participent à l'organisation d'activités de reconnaissance de la contribution professionnelle infirmière (Semaine de la profession infirmière, Prix Inspiration, etc.);
- Participent à différents comités (DCI, gestion des risques, etc);
- Participent aux colloques organisés par l'OIIQ.

Votre engagement est essentiel!

Vous pouvez vous adresser à votre CECII si :

- Vous avez des suggestions à faire concernant l'organisation des soins;
- Vous voulez proposer des solutions afin d'améliorer la qualité des soins;
- Vous souhaitez partager vos idées sur le maintien des compétences des infirmières;
- Vous voulez demander la convocation d'une assemblée spéciale pour discuter d'un sujet.

Comme membre, vous pouvez aussi exercer votre droit de parole à l'assemblée générale annuelle (AGA), exercer votre droit de vote lors d'élections ou en vous faisant élire au sein du CECII, participer aux activités organisées par le CECII ou informer le CECII de toutes situations ayant un impact sur la qualité des soins dans l'établissement.

Pour toute question, commentaire ou suggestion, n'hésitez pas à nous joindre par courriel ou à nous interpeller directement. Il nous fera plaisir de donner suite à votre demande ou votre préoccupation.

Pour nous joindre

cecii.dsi.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

De gauche à droite : Mylène Guénard (La Matapédia), Luc Laporte (RDL), Joanie Dubé (RDL), Maria Morin (représentante du CEGEP), Nadine Montmagny (représentante du CFP), Isabelle Ouellet (adjointe à la DSI), Anick Chouinard (présidente, La Matapédia), Brigitte Fraser (DSI), Annie Thibault (vice-présidente, Les Basques), Julie Desjardins (La Mitis), Colombe Pelletier (représentante ORIIBSLGIM), Kathy-Alexandre Chenel (La Matanie), Marie-Noëlle Bossé (agente administrative CECII), Nicole Ouellet (représentante de l'université)

Absents de la photo : Stéphanie Allard (Les Basques), Marie-Josée Bélanger (La Matapédia), Doris Brassard (Kamouraska), Daniel Côté (PDGA), Isabelle Gagnon (Rimouski-Neigette), Deyna L'Heureux (représentante ORIIBSLGIM).

À retenir !

Le pouvoir et la force du CII repose sur l'implication des infirmières et des infirmiers.

Le pouvoir d'influence et le leadership sont des modalités gagnantes !

CECM, CM : Qu'est-ce que ça signifie?

L'acronyme CM est utilisé pour désigner conseil multidisciplinaire et CECM pour comité exécutif du conseil multidisciplinaire. Vous remarquerez aussi que CM est aussi souvent utilisé pour abréger le contenu des messages. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il y a maintenant un seul CM depuis la création du CISSS du Bas-St-Laurent, au lieu d'un CM pour chaque territoire comme c'était le cas auparavant.

Qui fait partie du conseil multidisciplinaire… Vous? Votre collègue? Votre voisin?
Nous vous proposons quelques questions qui vous permettrons de déterminer si vous êtes membre ou non.

- Exercez-vous la profession d'infirmier, de médecin, de pharmacien ou de sage-femme?
- Exercez-vous la profession de préposé ou préposé aux bénéficiaires, d'employé général ou à l'entretien?

Si vous avez répondu oui à l'une ou l'autre de ces questions, c'est que vous ne faites pas partie du CM. Dans ce cas, vous avez très probablement un autre conseil qui vous représente auprès de votre établissement. Par exemple, le personnel infirmier fait partie du CII.

Par contre, si vous avez répondu non à ces deux questions, c'est qu'il y a de fortes chances que vous soyez un membre du CM.

Poursuivons avec d'autres questions…

- Êtes-vous un professionnel de la santé titulaire d'un diplôme universitaire ou collégial?
- Êtes-vous un professionnel exerçant vos fonctions directement aux services de santé, aux services sociaux, à la recherche ou à l'enseignement et que vous avez répondu non à la toute première question?

Si vous répondez oui à ces deux dernières questions, c'est que vous êtes possiblement un membre du CM. Le CM compte 2100 membres répartis à travers le Bas-Saint-Laurent et il représente votre voix pour vous faire entendre dans la structure organisationnelle.

Quelles sont les responsabilités et pouvoir du conseil multidisciplinaire?
Le conseil multidisciplinaire est un comité aviseur à la présidence-direction générale et au conseil d'administration de l'établissement. Il formule des avis et recommandations portant sur :

- L'appréciation et l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle;
- La distribution appropriée des soins et services;
- L'organisation scientifique et technique;
- Les moyens à prendre pour évaluer et maintenir la compétence de ses membres.

Le pouvoir du conseil multidisciplinaire est essentiellement un pouvoir d'influence. Les demandes d'avis peuvent provenir du conseil d'administration, de la présidence-direction générale, du comité exécutif ou des membres du conseil multidisciplinaire.

À ce sujet, il faut se rappeler qu'un exécutif transitoire avait été constitué en 2016 pour ensuite laisser la place à la structure du CECM actuel. Au terme d'une première année de structuration, une assemblée générale annuelle a eu lieu dans 14 sites différents grâce à une visioconférence ou en conférence téléphonique. Ainsi, le CECM a été officiellement constitué avec des membres représentants les directions concernées par les membres du CM.

Vous vous demandez si vous avez un rôle à jouer en tant que membre?
Vous avez un rôle essentiel que vous pouvez jouer en nous adressant les préoccupations qui vous tiennent à cœur en lien avec votre pratique.

Vous pouvez également vous impliquer dans l'un ou l'autre des comités chapeautés par le CECM et assister à l'assemblée générale annuelle.

Le comité pour le maintien et la promotion de la compétence et les comités de pairs sont des comités reconnus par notre établissent et représentent une opportunité à s'engager.

Ça me sert à quoi de fouiller l'intranet une fois que j'ai lu cet article?
Afin de mieux connaître de quoi il en retourne, nous vous invitons à consulter régulièrement l'intranet du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Sur l'intranet, sous l'onglet *Mon CISSS*, choisissez *Comités et conseils*, puis *Conseil multidisciplinaire*. Vous pourrez ainsi être informé des travaux de votre exécutif. Vous y trouverez de l'information très intéressante, comme par exemple le cadre de référence pour les comités de pairs, un outil précieux si vous avez une idée de projet à soumettre.

Vous avez d'autres questions?
cecm.dsm.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

De nouvelles possibilités sur l'intranet du CISSS du Bas-Saint-Laurent!

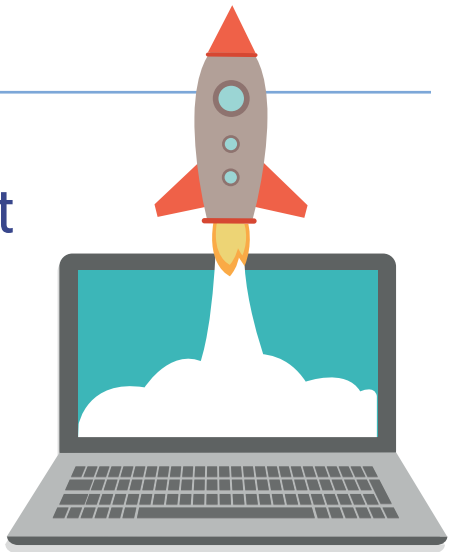

Chaque jour, l'intranet du CISSS est visité par de nombreux utilisateurs à travers le Bas-Saint-Laurent. Vous êtes du nombre? Si oui, vous avez sûrement noté les changements apportés à cet outil. Sinon, en voici un résumé qui, nous l'espérons, vous convaincra de venir visiter votre plateforme d'information.

Participation des employés

Des outils favorisant la participation des employés ont été développés. La section *Nos bons coups* permet de soumettre une réalisation professionnelle de votre équipe ou d'un collègue qui s'est démarqué dans le cadre de son emploi. La section *Vie organisationnelle* permet de soumettre des activités qui se déroulent dans votre installation ou qui ont un lien avec notre mission santé et services sociaux. Par exemple : une équipe qui participe au Défi tête à prix, des cours de zumba qui sont offerts aux employés sur l'heure du diner, une activité d'une fondation qui se déroule sur les lieux de travail, etc. Finalement, la section *Projets majeurs* permet de rendre accessible des grands projets de l'organisation : l'harmonisation d'une offre de services ou une construction.

Ces sections sont accessibles à tous les employés, médecins, comités et fondations partenaires du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Disponibles à partir de la page d'accueil, n'hésitez pas à les consulter et à soumettre vos textes!

Plus de nouvelles en page d'accueil

Afin de permettre aux utilisateurs d'avoir une vue d'ensemble des nouvelles régionales, la nouvelle maquette graphique permettra le déroulement de dix nouvelles plutôt que les quatre qui étaient visibles en page d'accueil. Un fil de nouvelles permet aussi de voir en un coup d'œil les nouvelles régionales, les bons coups et l'état des systèmes. Ce dernier, géré par la Direction des ressources informationnelles, permet de savoir si des systèmes sont en panne. Il peut s'agir par exemple de lignes téléphoniques ou de pannes de courant.

Amélioration du moteur de recherche

L'intranet contient plus de 10 000 fichiers, en plus des nouvelles et des pages de textes en format HTML. Afin d'améliorer l'efficacité du site, il est maintenant possible de faire une recherche sur tout le site, dans le centre d'information seulement ou par nom de fichier.

De nouveaux menus

Les menus *Prévention* et *Amélioration continue* ont été ajoutés aux menus principaux. Les dossiers relatifs à ces sujets et qui touchent plusieurs employés de différents secteurs y seront classés. Par exemple, la documentation relative à la prévention et au contrôle des infections se retrouvera sous *Prévention*.

Une maquette graphique améliorée

En plus d'ajouter de nouvelles fonctions à l'intranet, nous en avons profité pour améliorer la maquette graphique. Une police plus espacée, l'accès en continu au plan du site, des pictogrammes pour chaque bouton et des couleurs qui s'animent au survol de la souris sont quelques-uns des changements apportés qui visent une plus grande accessibilité au site.

Des collaborateurs et collaboratrices essentiels

Plusieurs employés de l'organisation ont reçu une formation pour devenir responsables de page. Ces personnes sont indispensables au bon fonctionnement de l'intranet et à la mise à jour régulière des informations disponibles. Donnée par le Service des communications, la formation en ligne permet aux personnes autorisées de se familiariser avec le dépôt de documents, la publication de nouvelles et la modification de pages dans les sections des directions. Bien que l'interface soit simple, certaines actions permettront, par exemple, de faciliter le travail du moteur de recherche et d'accéder aux informations que vous avez déposées. Toutes les personnes possédant déjà un code d'accès qui souhaitent une mise à niveau de leur formation et celles qui aimeraient devenir responsables de page sont invitées à contacter Nicolas Caron, responsable de ce dossier, aux coordonnées suivantes :
nicolas.caron0100.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Merci de nous aider à améliorer votre outil!

Pour toute question, nous vous invitons à faire une requête Octopus à partir de votre poste de travail en suivant le chemin suivant : Octopus CISSS > DRI > 07-Réseautique/Télécom/ Internet > Demande de modification et d'ajout d'information sur les sites internet et intranet.

Vous pouvez aussi joindre l'équipe des communications à partir du site intranet en cliquant sur *Nous joindre* dans le bas de la page ou par courriel au webmestre.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Comités et guide « Milieu de vie »

Des stratégies pour soutenir les meilleures pratiques en CHSLD

CATHY **BÉRUBÉ**, Directrice du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)

Les centres d'hébergement en soins de longue durée (CHSLD) sont des milieux de vie pour les résidents qui y sont hébergés. Les meilleures pratiques sont déployées auprès des résidents par les différents intervenants. Des comités tactiques ont été mis en place à la suite du *Forum sur les meilleures pratiques* tenu à l'automne 2016. Ils ont participé à la révision et à la bonification des différentes actions, contribuant à offrir aux résidents un milieu de vie substitut qui s'apparente le plus possible à celui qu'ils avaient quand ils étaient chez-eux.

Des comités *Milieu de vie* locaux ont ainsi été créés par les chefs de service en soins de longue durée dans les treize CHSLD de notre région. Les membres de ces comités sont des personnes qui sauront influencer positivement les acteurs clés dans l'objectif de pérenniser l'approche *Milieu de vie*. Ils sont aussi des agents multiplicateurs des idées échangées et de la synergie nécessaire à son implantation.

Ils ont comme mandat de trouver des façons de faire pour personnaliser le milieu de vie et permettent de travailler des objectifs communs en :

- Actualisant l'approche *Milieu de vie*;
- Harmonisant les outils (cadre de référence, guides, etc.) et en les faisant connaître dans chaque installation;
- Favorisant une synergie entre les différents acteurs du milieu;
- S'assurant que les actions du comité *Milieu de vie* correspondent à la réalité et aux besoins des résidents;
- Mettant en œuvre le plan d'amélioration élaboré à la suite d'une visite ministérielle, laquelle visait l'application des normes d'un *Milieu de vie* de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD;
- Créant un environnement répondant le mieux possible aux besoins des résidents, selon leur autonomie et leurs capacités;
- Offrant un milieu avec des services et des soins de qualité découlant des besoins, des goûts, des habitudes et des valeurs des résidents;
- Mobilisant l'implication des proches des résidents.

Un guide *Milieu de vie* a aussi été développé par la Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (DPSAPA) et sera distribué au cours des prochaines semaines au personnel, aux médecins et intervenants œuvrant en CHSLD, aux comités des résidents, aux proches et aux membres des différents comités milieu de vie.

Ce guide a pour but de favoriser l'émergence d'un langage commun entourant le concept *Milieu de vie* et l'importance d'une intégration dans chaque CHSLD du CISSS du Bas-Saint-Laurent, puisqu'il s'agit d'un concept dynamique et en mouvement qui s'actualise à travers chaque geste posé.

La DPSAPA souhaite que les milieux de vie en CHSLD permettent de bâtir des relations d'où émerge un respect mutuel entre les résidents, ses proches, les bénévoles, les intervenants, les gestionnaires et les médecins. Tous deviennent dès lors les acteurs incontournables et complémentaires d'un Milieu de vie de qualité, et ce, tant sur le plan humain, environnemental, qu'organisationnel.

La parole aux usagers

Dans le cadre de cette chronique, l'équipe de rédaction laisse la parole à une ou un usager du CISSS du Bas-Saint-Laurent, ou à un membre de sa famille. Cette tribune permet de parler de la réalité des usagers, de leur expérience et du travail accompli par le personnel de nos installations.

Remerciement au personnel de l'urgence de Matane

Au personnel de l'Hôpital de Matane qui travaillait à l'urgence le vendredi après-midi du 26 janvier 2018. Même si je vous ai déjà remercié à maintes reprises, je voulais prendre le temps de vous remercier encore une fois d'avoir « réparé » mon petit garçon.

Vous êtes des personnes humaines et fort sympathiques. En tant que parent, c'est beaucoup moins pénible de voir son enfant souffrir lorsqu'il se fait soigner par des gens comme vous.

Merci encore!

Un papa reconnaissant

Merci à tous les spécialistes de la santé

Au personnel soignant du Centre hospitalier régional du Grand-Portage (CHRGP), je dis un gros MERCI! Merci à tous les spécialistes de la santé qui m'ont soigné avec un professionnalisme et une empathie exemplaire. Ces personnes de confiance m'ont rétabli et rassuré rapidement aux soins intensifs.

Bravo à tous pour votre travail exemplaire et votre humanisme débordant.

André Dubé,
Rivière-du-Loup

Complexe chirurgical et mise aux normes des services en psychiatrie à l'Hôpital régional de Rimouski

Un projet majeur du CISSS du Bas-Saint-Laurent

En 2012, lors d'une visite ministérielle à l'Hôpital régional de Rimouski, le ministre de la Santé et des Services sociaux, annonçait l'octroi d'une enveloppe pour réaliser des études visant à mettre en lumière divers problèmes de vétusté des lieux, de non-fonctionnalité des espaces et de non-conformité aux standards. Cette somme devait servir à définir les travaux requis pour porter les services chirurgicaux (incluant l'unité de retraitement des dispositifs médicaux et les soins intensifs) et les services de psychiatrie (unités de soins et cliniques externes) à des standards plus actuels, fonctionnels et conformes aux meilleures pratiques cliniques. Il était alors possible de définir les bases de ce qui deviendrait un projet majeur du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Plan directeur clinique

La première étape de ce projet majeur a consisté en l'élaboration et au dépôt d'un Plan directeur clinique en 2016. Ce dernier a été réalisé à partir des besoins cliniques qui tiennent compte de l'évolution des pratiques et des technologies, en plus d'une projection de la démographie et du profil sociosanitaire de la population. À partir de ce plan, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a reconnu, en mars 2017, les besoins pour ces deux secteurs. La Société québécoise des infrastructures (SQI) a été nommée gestionnaire de projet, conformément à la *Directive sur les projets majeurs*. Avec cette reconnaissance, le CISSS du Bas-Saint-Laurent a débuté l'étape suivante, celle du Programme fonctionnel.

Le Programme fonctionnel

Alors que le Plan clinique a énuméré les éléments essentiels au succès du projet immobilier à venir, le Programme fonctionnel vient définir la recette à suivre pour assembler ces ingrédients de la meilleure façon possible. Dans une vision macroscopique, des représentants des services touchés partagent leur expérience et leur vision quant à la recette à privilégier pour améliorer l'offre de services, tout en tenant compte des besoins prévisibles de la clientèle dans un futur pouvant allant jusqu'à 2030.

La firme CIM-Conseil a eu le mandat d'accompagner notre organisation dans la réalisation du Programme fonctionnel, de décembre 2017 à juin 2018. Une fois que le MSSS aura statué sur la pertinence du Programme fonctionnel, la SQI complétera le Dossier d'opportunité de projet. Le gouvernement pourra ensuite autoriser le projet.

Un projet de longue haleine

Un projet d'envergure de ce type nécessite des approbations ministérielles et gouvernementales à chaque étape. Dans ce contexte, l'accomplissement de chacune des étapes permet de préciser un peu plus l'échéancier. La Direction des services professionnels, la Direction des services multidisciplinaires, la Direction du programme de santé mentale et dépendances, ainsi que la Direction des services techniques qui les accompagne dans le processus d'élaboration du programme fonctionnel, sont en mesure d'affirmer que l'échéancier de juin 2018 est réaliste.

Ligne du temps des travaux réalisés et ceux à venir

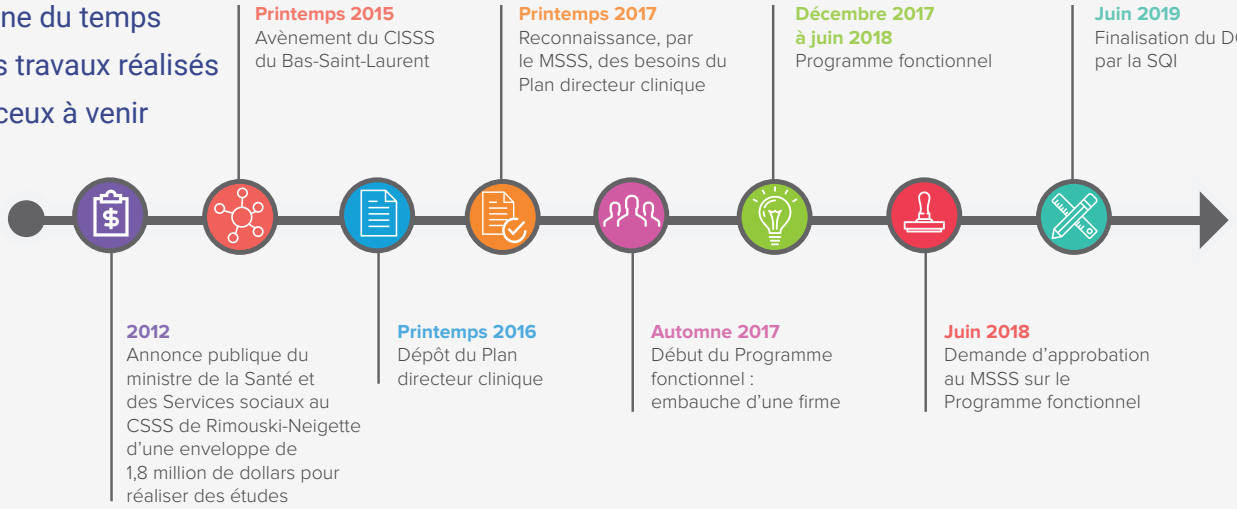

Pour en savoir plus sur ce projet immobilier

Afin d'en savoir plus sur les avancées et les étapes réalisées et à venir, nous invitons l'ensemble des employés et médecins à consulter les articles qui seront publiés dans l'intranet sous l'onglet *Projets majeurs*..

Agenda

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT

- Le 14 mars 2018 – Rimouski-Neigette
- Le 25 avril 2018 – À déterminer
- Le 13 juin 2018 – À déterminer

Les lieux précis où se tiendront les rencontres du conseil d'administration seront publiés sur le site Web du CISSS du Bas-Saint-Laurent au : cisss-bsl.gouv.qc.ca.

ACTIVITÉS RELIÉES AU DOMAINE DE LA SANTÉ

15 juin 2018 : Journée annuelle de formation en maladies chroniques

CALENDRIER THÉMATIQUE LIÉ À LA SANTÉ

AVRIL

Mois national de la santé dentaire
Mois de l'autisme
Mois de la jonquille (Société canadienne du cancer)
Mois de sensibilisation au syndrome de l'intestin irritable (SII)
Mois de sensibilisation à la maladie de Parkinson
Mois de sensibilisation à la rosacée

1er au 30 avril	Défi Santé
7 au 13 avril	Semaine nationale des hygiénistes dentaires
21 au 28 avril	Semaine nationale de promotion de la vaccination
22 au 28 avril	Semaine de sensibilisation du don d'organes et de tissus
2 avril	Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme
7 avril	Journée mondiale de la santé
17 avril	Journée internationale de l'hémophilie

MAI

Mois de la déficience auditive
Mois de la fibrose kystique
Mois de la maladie de Huntington
Mois de sensibilisation à la santé des pieds
Mois de sensibilisation à l'hépatite
Mois national de la physiothérapie
Mois de la sclérose en plaques
Mois de Medic-Alert
Mois national de la maladie cœliaque
Mois de sensibilisation aux allergies alimentaires
Mois de sensibilisation à l'hémochromatose
Mois de la santé visuelle

6 au 12 mai	Semaine nationale des soins palliatifs
6 au 12 mai	Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail
7 au 13 mai	Semaine nationale de la santé mentale
7 au 13 mai	Semaine nationale des soins infirmiers
5 mai	Journée mondiale des sages-femmes
5 mai	Campagne mondiale sur l'hygiène des mains
5 mai	Journée mondiale de l'asthme
6 mai	Journée internationale sans diète
10 mai	Journée mondiale du Lupus
12 mai	Journée internationale des infirmières et infirmiers
12 mai	Journée internationale de sensibilisation pour l'encéphalomyélite myalgique, la fibromyalgie, et la sensibilité chimique multiple
14 mai	Journée mondiale de l'hypertension
17 mai	Journée internationale contre l'homophobie
18 mai	Journée mondiale de la maladie cœliaque
19 mai	Journée mondiale de la santé bucco-dentaire
26 mai	Journée nationale de dépistage du cancer de la peau
31 mai	Journée mondiale sans tabac

JUIN

Mois de sensibilisation aux accidents vasculaires cérébraux (AVC)
Mois de sensibilisation à la SLA (Maladie de Lou Gehrig)
Mois national du spina-bifida et de l'hydrocéphalie
Mois de sensibilisation aux maladies du coeur

1er au 7 juin	Semaine québécoise des personnes handicapées
4 juin	Journée internationale des enfants victimes innocentes de l'agression
14 juin	Journée mondiale du donneur de sang
15 juin	Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées

Il vous est possible d'inscrire des événements dans le calendrier de la revue. Les activités doivent être soutenues par un organisme à but non lucratif qui touche directement le domaine de la santé et des services sociaux. De plus, elles doivent se dérouler sur le territoire du Bas-Saint-Laurent.

Nous vous invitons à acheminer l'information à l'adresse suivante : enmouvementbsl@ssss.gouv.qc.ca.

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Québec